

# TERRITOIRE À L'ŒUVRE #2

( TRIENNALE D'ART PUBLIC )

## Appel à candidature

### LE CONTEXTE

Depuis plus de quarante ans, la ville d'Ivry-sur-Seine a choisi d'encourager et de soutenir les artistes et la création artistique avec plusieurs dispositifs spécifiques. Dans cet objectif, la Galerie Fernand Léger ; lieu de création, de production, de résidence et d'exposition porte cet axe municipal. Elle poursuit une réflexion liée aux questions relatives à la création dans l'espace public, suivant un axe artistique orienté vers la relation dedans / dehors. Ceci touche des actions artistiques pérennes et ou éphémères, à l'écoute des problématiques de mutation du territoire.

Trois résidences artistiques sont mises en place chaque année, donnant lieu à trois expositions, dont l'objectif est de consacrer à l'artiste un temps d'expérimentation et de prendre le territoire en transformation comme base de recherche. Le résultat pourrait être rendu visible à la galerie Fernand Léger et/ou dans la cadre de la galerie Hors les murs.

### LE PROJET

Après une première édition de «territoire à l'oeuvre» en partenariat avec le Cnap (Centre national des arts plastiques) orientée vers des projets et recherches d'oeuvres dans l'espace public en France, l'édition de Territoire à l'oeuvre #2 (triennale d'art public) d'Ivry-sur-Seine a pour but de révéler et promouvoir les artistes de la scène contemporaine française dont la démarche artistique interroge la notion de l'oeuvre visuelle et l'espace urbain. Elle a également pour but de valoriser les recherches, les études et la conception de projet en relation avec le territoire, dont celui d'Ivry-sur-Seine. Les projets proposés sont des projets originaux.

### L'EXPOSITION

Une exposition présentant l'ensemble des projets des candidats retenus se tiendra à la Galerie Fernand Léger du 20 septembre au 14 décembre 2019. Un espace sera réservé au Cnap pour présenter une sélection de projets en création depuis cinq ans.

### LES ÉTAPES DU PROJET

- 21 avril 2019 à minuit : date limite de dépôt des appels à candidatures et des projets
- Mai 2019 : jury et sélection des projets
- été 2019 : Montage de l'exposition
- du 20 septembre au 14 décembre 2019 : exposition

L'annonce des projets retenus et non retenus se fera par courriel uniquement.

### LE JURY

Le jury est composé de l' élu à la Culture, un représentant des services de la ville, de professionnels d'institutions; critiques d'art, historiens de l'art, commissaires d'exposition, directeurs de centre d'art et artistes.

## **CONDITIONS**

Cet appel à candidature :

- est ouvert à tous les artistes habitant et/ou travaillant en France ;
- s'adresse aux personnes ayant une pratique artistique professionnelle avérée dans le champ des arts visuels.

## **DOSSIER DE CANDIDATURE**

Le dossier de candidature comprend :

- une fiche de renseignements administratifs ;
- un dossier artistique 15 pages maximum, comprenant un texte de démarche artistique, un CV artistique et une sélection de projets et/ou de travaux en lien avec la thématique de l'œuvre/ espace urbain (visuels et légendes) ;
- une note d'intention d'une page maximum présentant un projet original en rapport avec un territoire, dont celui d'Ivry-sur-Seine (94) ;
- une fiche technique synthétique comprenant des premiers éléments concernant la présentation du projet ou son accrochage qui pourront être redéfinis par la suite.
- Un budget de 1000 euros est à prévoir pour chaque projet retenu, en dehors de la production de l'installation (en cas de besoin) et suivant les fiches techniques. Les projets non retenus ne pourront pas prétendre à cette indemnité.
- Le dossier de candidature est à envoyer sous format numérique (pdf) à l'adresse suivante : [tao@ivry94.fr](mailto:tao@ivry94.fr)

## **RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

Pour toute question, vous pouvez contacter :

agence amac – Marie-Charlotte Gain-Hautbois / Céline Guimbertaud  
01 71 76 63 97

# TERRITOIRE À L'ŒUVRE #2

( TRIENNALE D'ART PUBLIC )

## Appel à candidature

### FICHE DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Prénom : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Nom d'artiste (le cas échéant) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Site Internet : \_\_\_\_\_

Représenté.e par la galerie (le cas échéant) : \_\_\_\_\_

N° SIRET : \_\_\_\_\_

N° Maison des Artistes ou AGESEA : \_\_\_\_\_

Code APE : \_\_\_\_\_

Êtes-vous dispensé.e de précompte ?      oui      non